Le 15 fevrier 1781 n.° 8.

Nous Commissaires nommés par l'Academie Royale
de Chirurgie pour examiner un ouvrage intitulé
L'art des accouchemens par M. Baudelocque
estimons que ce traité renferme un corps de doctrine
complet sur la partie operatoire de l'art des accouchemens,
dont les préceptes sont exposés avec Methode et clarté;
qu'il doit être très utile à ceux qui cultivent cet art
et qu'il mérite l'approbation de l'Academie. A Paris
ce 15 fevrier 1781

[illegible] Desault

ACADÉMIE NATIONALE DE MEDECINE

ARC 61 n° 19